

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 61 (1971)

Vorwort: Aux membres de notre société

Autor: Trümpy, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux membres de notre société

Mesdames, Messieurs, au moment où vous recevrez ce fascicule, l'anniversaire de la naissance de la Société suisse des traditions populaires, le 3 mai, sera déjà passé. Comme vous le savez, nous fêterons le 75^e anniversaire les 11 et 12 septembre, et nous avons prévu de vous convoquer dans notre capitale pour la fête commémorative pour laquelle la section bernoise a préparé un programme qui promet beaucoup. Le colloque scientifique qui traitera le sujet «continuité – discontinuité vues par les sciences voisines» peut se réaliser grâce à une subvention du Fonds national de la recherche scientifique. Il précédera notre assemblée (les 9 et 10 septembre); toutefois des difficultés de logement à Berne nous obligent de siéger à Bâle. Vous recevrez à temps les invitations pour les deux manifestations.

Nous faisons précéder notre résumé du rapport de gestion par un abrégé de l'histoire de notre société. Il énumérera les différents devoirs que la société s'est imposés, devoirs dont elle ne pourra s'acquitter sans l'aide matérielle de tous nos membres et l'apport de leurs idées. A cette occasion, nous remercions tous les membres qui, bénévolement, ont augmenté leur cotisation, ainsi que ceux qui ont eu la bonté d'introduire de nouveaux membres dans notre société. L'article 2 de nos statuts, «La société a pour but d'inventorier et d'étudier les traditions et les coutumes, expressions de comportements culturels de la population de la Suisse, dans sa vie matérielle et morale, ainsi que d'encourager la recherche folklorique en général», contient un programme qui comprend le temps présent et le passé et s'adresse ainsi à tous nos contemporains soucieux de notre culture. Nous vous prions de recevoir, chers lecteurs, l'expression de nos remerciements et de nos sentiments les meilleurs.

*Au nom du comité,
le président:
H. Trümpy*